Envoyé en préfecture le 06/10/2026
Reçu en préfecture le 06/10/2026
Publié le 07/10/2026
ID : 024-212400378-20260930-D20260075-DE

SDE 24
Syndicat Départemental d'Energies



Mise en lumière de l'église - Châteauneuf-la-Forêt © JF Tremege.

RAPPORT D'ACTIVITÉ 2025

Investir pour vous
dans les réseaux de demain.

sde24.fr

Envoyé en préfecture le 06/10/2026
Reçu en préfecture le 06/10/2026
Publié le 07/10/2026
ID : 024-212400378-20260930-D20260075-DE

EDITO



Lionel ARMAGHANIAN
Président du SDE 24

Le SDE 24, un outil performant au service des communes

Ces dernières années, nous avons engagé des politiques ambitieuses en matière d'adaptation des réseaux électriques, de modernisation de l'éclairage public, d'accompagnement à la mobilité électrique et à la transition énergétique des bâtiments publics. De même, une veille sur l'innovation technologique a été mise en place afin d'anticiper les défis de demain.

Vous trouverez dans ce rapport d'activité le bilan du travail accompli ensemble en 2025. Il est le fruit d'une gestion rigoureuse orientée vers l'investissement.

Pendant ce temps, un projet de loi de décentralisation envisagerait de mettre un terme à l'indépendance des syndicats départementaux d'énergie qui, pourtant, fonctionnent très bien et auxquels les élus ruraux restent particulièrement attachés. Il est à croire que les cabinets ministériels sont à court d'idées pour inventer l'avenir !

Face aux aléas climatiques qui se veulent de plus en plus fréquents et intenses, il est essentiel qu'en lien avec Enedis, notre concessionnaire, nous amplifions nos actions de sécurisation du réseau, tant les attentes des abonnés sont croissantes dans ce domaine.

Si la reconnaissance institutionnelle du SDE 24 n'est plus à démontrer en termes d'aménagement du territoire, il est évident que nous la devons à l'engagement des élus et des agents que je tiens à remercier.

Bonne lecture.

Nos partenaires

SOMMAIRE

- LES ÉLUS DU BUREAU — P. 5
- RÉSEAU ÉLECTRIQUE — P. 6
 Rencontre avec les entreprises du nouveau marché de travaux ER-EP pour la période 2025-2028
- RÉSEAU GAZ — P. 10
 NaTran inaugure le premier poste de rebours de la Dordogne
- ÉCLAIRAGE PUBLIC — P. 12
 Le SDE 24 lance la Phase 2 de la modernisation de l'éclairage public
- MOBILITÉ DURABLE — P. 16
 Mise en œuvre de la stratégie du SDE 24 selon le Schéma Directeur IRVE de la Dordogne
- STRATÉGIE BAS-CARBONE — P. 18
 Le SDE 24 accompagne les collectivités dans la réalisation de leurs travaux de rénovation énergétique
- FONCTIONNEMENT — P. 22
 Journée de sensibilisation et de cohésion des agents du SDE 24

Syndicat Départemental d'Énergies de la Dordogne
7 Allées de Tourny - CS 81225
24019 Périgueux cedex

Rapport d'activité 2025 édité par le SDE 24
Directeur de publication : **Lionel ARMAGHANIAN**, Président du SDE 24 - Conception : **Florine Frogé**, Chargée de communication - Rédaction : **SDE 24** - Crédits photos : **SDE 24**, **JF Tremege**, **Jean-Luc Renouil** - Impression : **Imprimerie Charron** (24).
Dépôt légal 2026 - ISSN 2648-3386.

Envoyé en préfecture le 06/10/2026
Reçu en préfecture le 06/10/2026
Publié le 07/10/2026
ID : 024-212400378-20260930-D20260075-DE

16 avril 2025

Séminaire déontologie du SDE 24

Les vice-présidents et les collaborateurs du SDE 24 ont participé à un séminaire sur le thème de la déontologie, animé par Yves CHARPENEL, président de la Commission de déontologie de la Ville de Paris. Cette matinée d'échanges a abouti à la présentation d'une charte à destination des élus et des agents du SDE 24.

19-20 mai 2025

Grands Secteurs 2025

L'ensemble des délégués du Syndicat a été invité à participer à l'une des quatre grandes réunions de secteur organisées par le SDE 24. L'objectif était de présenter aux élus le bilan des dernières années en termes de finances, de ressources humaines et d'investissements sur les réseaux électriques et d'éclairage public, et de faire le compte rendu des activités des différents services du SDE 24.

21 août 2025

Inauguration du ravalement des facades du SDE 24

Après 8 mois de travaux, le ravalement des façades et l'entretien des couvertures du siège du SDE 24 ont été inaugurés afin de pouvoir apprécier la qualité du travail réalisé par les entrepreneurs pour remettre en état ce patrimoine remarquable.



Inauguration du ravalement des façades du SDE 24 - Périgueux.

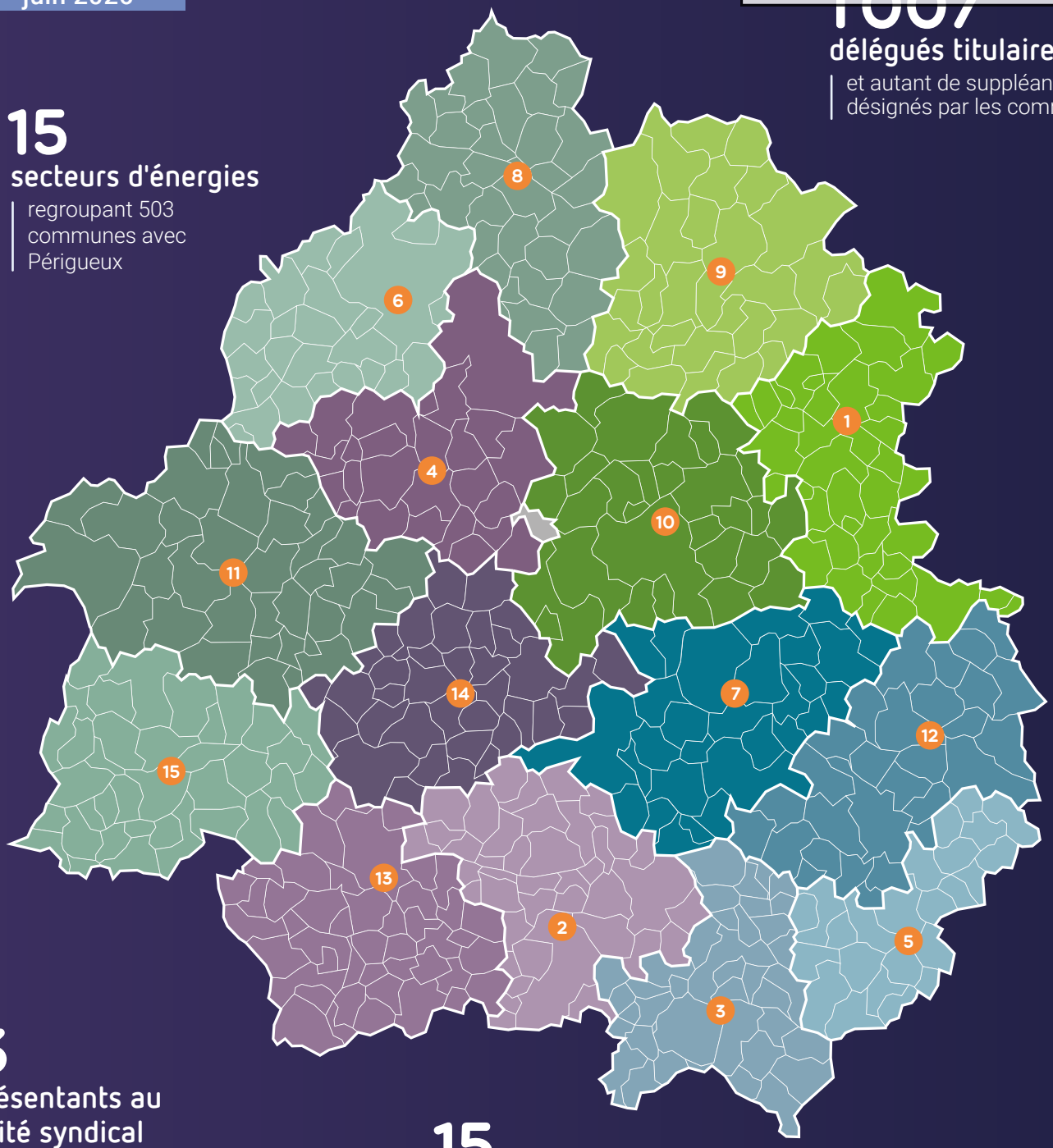
Envoyé en préfecture le 06/10/2026
Reçu en préfecture le 06/10/2026
Publié le 07/10/2026
ID : 024-212400378-20260930-D20260075-DE

SECTEURS D'ÉNERGIES

Au 1er juin 2026

15
secteurs d'énergies
regroupant 503 communes avec Périgueux

1067
délégués titulaires
et autant de suppléants désignés par les communes



73
représentants au Comité syndical
élus par les délégués des communes

15
membres au Bureau
dont le Président et les Vice-présidents

1. Auvézère La Bachellerie
2. Beaumont - Cause
3. Belvès - Monpazier
4. Périgueux Ouest Bourdeilles - Tocane
5. Domme - Carlux
6. Mareuil Verteillac
7. Le Bugue Rouffignac
8. Nontron - Piégut
9. Nord Dordogne
10. Périgueux Est Savignac
11. Ribérac Mussidan - Neuvic
12. Sarlat - Salignac
13. Sigoulès - Issigeac
14. Vergt - Villamblard
15. Villefranche - La Force

Périgueux

Envoyé en préfecture le 06/10/2026
Reçu en préfecture le 06/10/2026
Publié le 07/10/2026
ID : 024-212400378-20260930-D20260075-DE



Lionel ARMAGHANIAN

Président
Secteur 1

En charge de l'Éclairage public



Maurice CHABROL

1er Vice-président
Secteur 8

En charge de l'adaptation du territoire au changement climatique



Pierre CHEVALIER

2e Vice-président
Secteur 12

En charge des ressources humaines et du contrôle de la concession électrique



Alain CASTANG

3e Vice-président
Secteur 13

En charge du contrôle et de l'évaluation des relations avec les entreprises



Serge MAZE

4e Vice-président
Secteur 2

En charge de l'électrification rurale et de la concession électrique



Alain MARTY

5e Vice-président
Secteur 4

En charge de l'administration générale et des finances



Josiane BOYER

6e Vice-présidente
Secteur 6

En charge des systèmes d'information et de territoire connecté



Gilbert DE MIRAS

7e Vice-président
Secteur 15



Jean-Pierre LACOSTE

8e Vice-président
Secteur 7



Alain BUFFIERE

9e Vice-président
Secteur 10



Flore BOYER

10e Vice-présidente
Secteur 14



Dominique CAILLOU

11e Vice-président
Secteur 11



Bernard FAGET

12e Vice-président
Secteur 3



Pascal COURNARIE

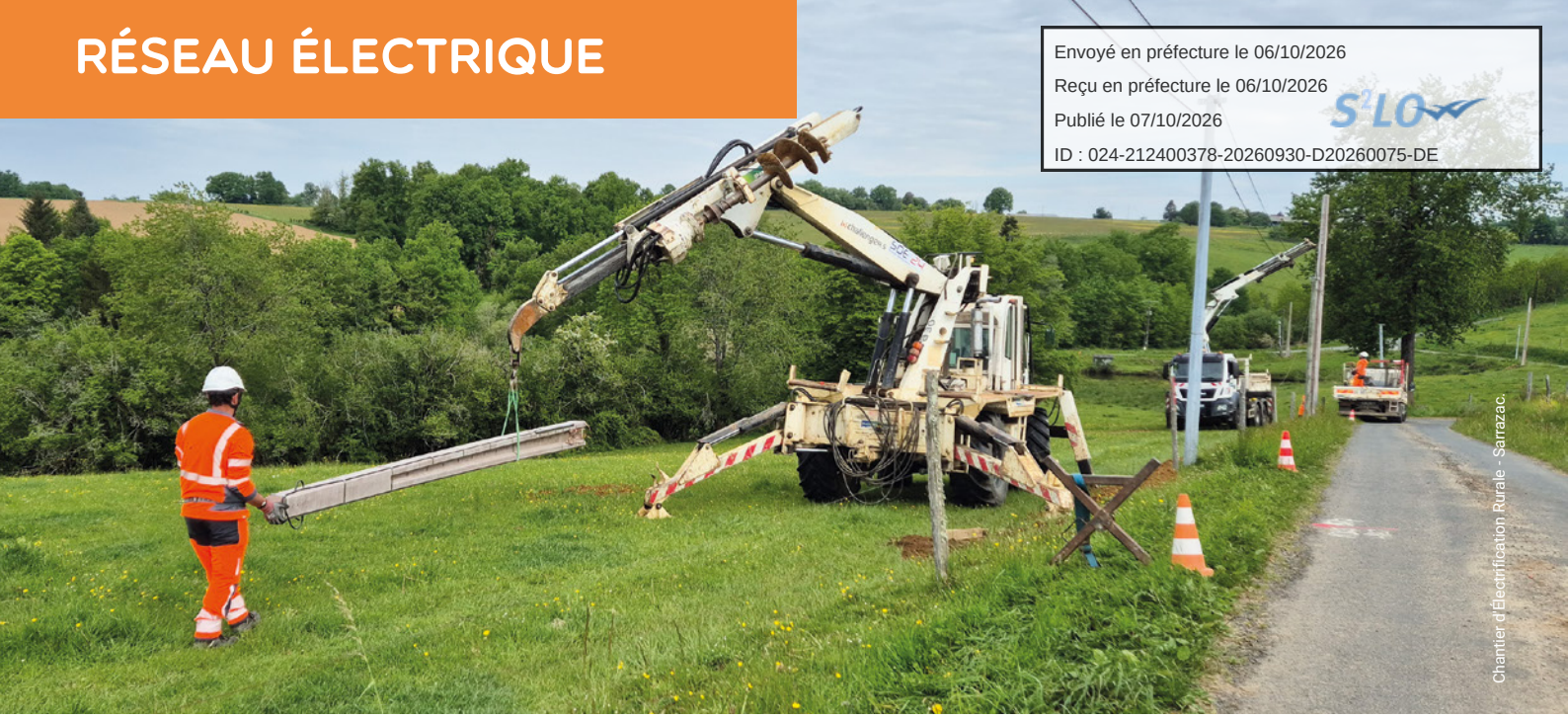
13e Vice-président
Secteur 9



Patrick TREILLE

14e Vice-président
Secteur 5

Envoyé en préfecture le 06/10/2026
Reçu en préfecture le 06/10/2026
Publié le 07/10/2026
ID : 024-212400378-20260930-D20260075-DE



Chantier d'Électrification Rurale - Sarrazac.

Rencontre avec les entreprises du nouveau marché de travaux ER-EP pour la période 2025-2028

Le 26 mars 2025, le président et les vice-présidents du SDE 24 ont rencontré les entreprises titulaires du nouveau marché de travaux 2025-2028.

Ce marché, destiné à réaliser des travaux sur les réseaux d'électricité, d'éclairage public et de télécommunication, représente un investissement total de 144 millions d'euros HT, dont une partie est subventionnée par l'État dans le cadre du FACE.

Celui-ci, repartit en 34 lots financiers, a été attribué à 12 entreprises locales et régionales qui interviendront pendant 4 ans sur tout le territoire de la Dordogne : Allez Énergies ; Bouygues Énergies & Services ; Darlavoix ; ETPM ; Inéo Réseaux Nouvelle-Aquitaine ; Montastier ; NGE Énergies Solutions ; Cypriote ; Ets Contamine ; SOBECA ; So Réso ; SPIE Citynetworks.

Cette rencontre a été l'occasion d'afficher les principaux enjeux de ce nouveau marché de travaux pour s'inscrire dans une démarche de prestations de qualité, conformément aux attentes des élus.

Le SDE 24, dans un souci de promotion de l'emploi et de lutte contre l'exclusion, a décidé de renouveler son partenariat avec la Maison de l'Emploi du Grand Périgueux et la Mission Locale du Bergeracois.

Leur rôle est d'informer et d'accompagner les entreprises dans l'atteinte des objectifs d'insertion sociale fixés dans une clause du marché de travaux 2025-2028.

Par ces investissements en hausse de 20% par rapport au précédent marché 2021-2024, le SDE 24 se porte garant d'un service public de l'énergie de qualité et de proximité, et réaffirme son engagement pour répondre aux nouveaux usages des réseaux et aux enjeux environnementaux.

CHIFFRES CLÉS

26 102 KM
de réseau électrique
14 025 km de réseau BT
12 077 km de réseau HTA
15 035 postes de transformation

7,8 M€
de subvention du CAS-FACE
versés par l'État pour l'électrification rurale

423 K€
de participation des communes
pour les travaux d'effacement et de télécommunication

BT - Basse Tension / HTA - Haute Tension A

Envoyé en préfecture le 06/10/2026
Reçu en préfecture le 06/10/2026
Publié le 07/10/2026
ID : 024-212400378-20260930-D20260075-DE

Programmes d'investissement 2025

Certains programmes de travaux du SDE 24 sont subventionnés par l'État dans le cadre du Compte d'affectation spéciale "Financement des aides aux collectivités territoriales pour l'électrification rurale" (CAS-FACE).

Renforcement

- Amélioration de la qualité de la distribution afin de supprimer les contraintes de tension ou les contraintes d'intensité sur le réseau
- Modification des réseaux et augmentation de la puissance en faveur du développement de l'activité économique sur le territoire

Sécurisation

- Éradication des lignes en fils nus, peu résistantes aux aléas climatiques dans les communes rurales
- Appui à l'Éradication des Fils Nus (AEFN) dans les communes urbaines, dans le cadre du nouveau contrat de concession

Extension

- Création de nouveaux réseaux pour répondre aux demandes de raccordement des particuliers, des collectivités ou des professionnels

Effacement

- Intégration des réseaux dans l'environnement, en coordination avec des travaux d'aménagement de bourgs réalisés par les communes

Télécommunications

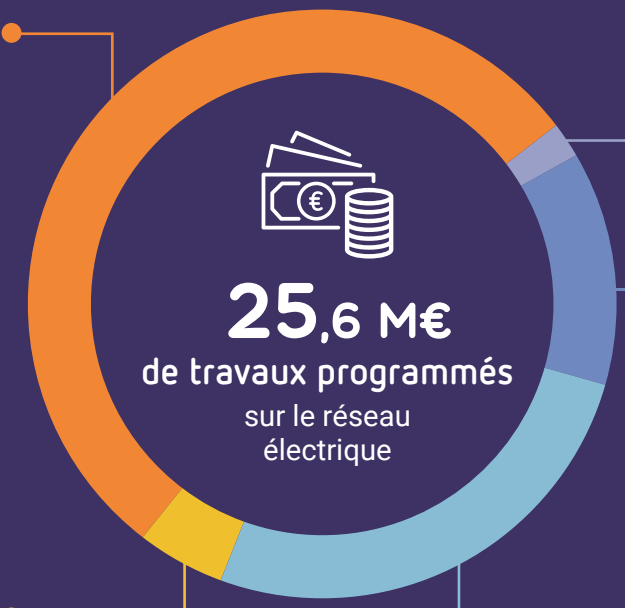
- Mise en souterrain des réseaux de télécommunications en cuivre, pour le compte des communes, principalement lors de travaux coordonnés d'effacement

2,51 M€
de redevances de concession

1,36 M€
de Part Couverte par le Tarif (PCT)
versés par Enedis concernant des travaux d'extension

424 K€
de participation aux travaux d'effacement
versés par Enedis au titre du programme Art.8

Répartition des programmes d'investissement



54%
Renforcement
13 844 300 €
88 chantiers

2%
Télécommunication
453 000 €
18 chantiers

13%
Effacement
3 359 300 €
22 chantiers

5%
Sécurisation
1 176 000 €
17 chantiers
dont 137 000 € investis en communes urbaines
[Programme AEFN]

26%
Extension
6 785 200 €
247 chantiers
dont 1 556 300 € investis pour l'activité économique
[Professionnel]

Envoyé en préfecture le 06/10/2026
Reçu en préfecture le 06/10/2026
Publié le 07/10/2026
ID : 024-212400378-20260930-D20260075-DE

292 177
consommateurs raccordés au réseau public (+ 0,5%)
2 299 GWh distribués sur le réseau (+ 1,6%)

496
clients mal alimentés
selon les nouveaux critères de niveau de tension requis

257 MIN
temps moyen de coupure d'électricité

Bilan du Programme Pluriannuel d'Investissements 2020-2024

Dans le cadre du contrat de concession signé entre le SDE 24 et Enedis, il est prévu un Plan Pluriannuel d'Investissements (PPI) sur une durée de 5 ans dans lequel les priorités d'investissement du concessionnaire sont identifiées. Ce plan a pour but de contribuer à l'atteinte des objectifs chiffrés d'amélioration de la qualité de l'énergie distribuée, inscrits dans le Schéma Directeur des Investissements.

Le 1er PPI a été conclu sur la période 2020-2024. En 2025, un bilan technique et financier a permis de confirmer les montants d'investissement et de déterminer les indicateurs de suivi et d'évaluation inscrits au PPI.

Les engagements ont été respectés et même dépassés sur le volet financier : ce sont 52,7 M€ qui ont été investis sur la période par Enedis pour améliorer l'énergie délivrée.

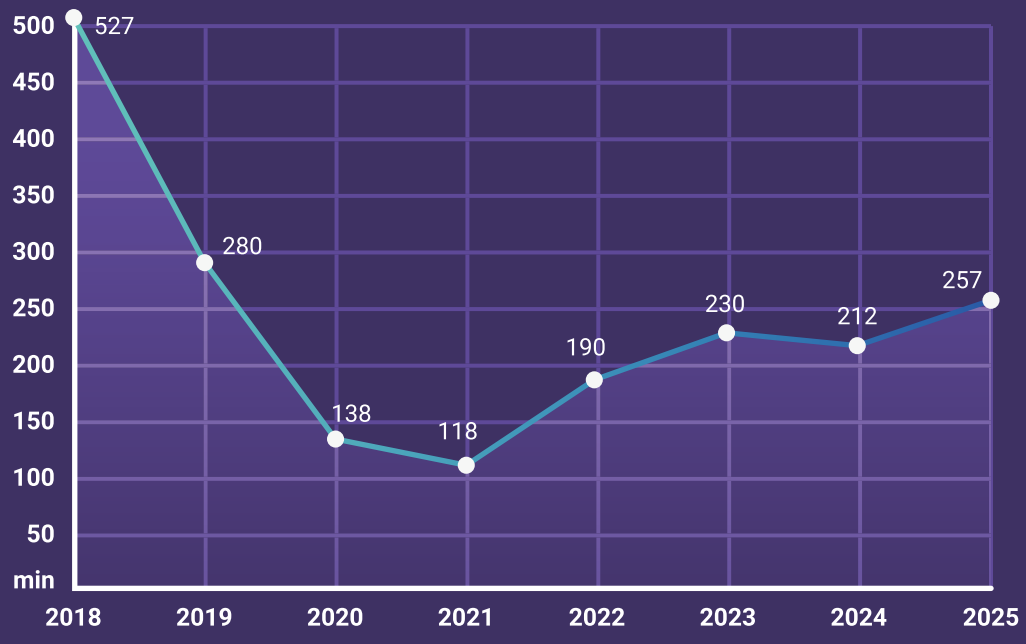
L'année 2025 marque également le démarrage d'un nouveau PPI sur la période 2025-2029, toujours plus ambitieux que le premier, avec un objectif d'investissements de 56,5 M€ principalement fléchés sur la désensibilisation des réseaux aériens aux aléas climatiques et l'éradication des fils nus BT sur la concession.

Commission Consultative des Services Publics Locaux

Le 26 novembre 2025 s'est réunie la Commission consultative des services publics locaux (CCSPL). Le SDE 24 a alors présenté aux associations représentatives des usagers l'état des réseaux d'électricité et de gaz, les investissements menés par le Syndicat, les actions de la Régie 24, le déploiement des bornes de recharge électrique, ainsi que l'avancement du dispositif DIRECT pour la rénovation énergétique des bâtiments publics.

Critère de qualité : la continuité de l'alimentation en électricité

La qualité de fourniture est mesurée par le "Critère B", qui indique le temps de coupure moyen par an pendant lequel un client est privé d'électricité, quelle que soit la cause de l'interruption d'alimentation (incidents sur le réseau de transport, travaux sur le réseau de distribution publique...).



En 2025, la durée moyenne annuelle de coupure est de 257 min (+ 21%) en Dordogne. On constate une hausse des incidents sur les réseaux HTA (+ 45%) et une baisse pour les travaux sur le réseau (- 9%). Les incidents sur le réseau de transport RTE pèsent pour 2,2 min en 2025.

Deux événements climatiques ont été qualifiés d'exceptionnels (tempêtes Benjamin et les épisodes orageux des 25 et 26 juin) et ont pesé pour 30,8 min dans le temps de coupure 2025.

Envoyé en préfecture le 06/10/2026
Reçu en préfecture le 06/10/2026
Publié le 07/10/2026
ID : 024-212400378-20260930-D20260075-DE

Evolution du réseau électrique en Dordogne

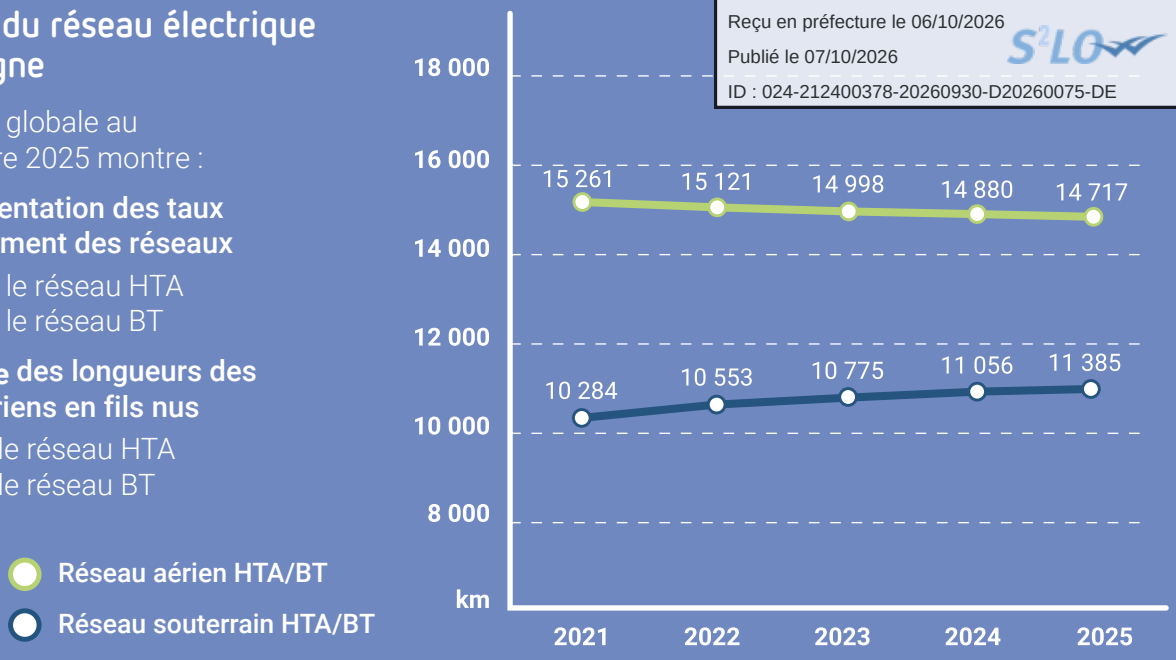
La situation globale au 31 décembre 2025 montre :

- **une augmentation des taux d'enfouissement des réseaux**

+ 3,2% pour le réseau HTA
+ 2,7% pour le réseau BT

- **une baisse des longueurs des réseaux aériens en fils nus**

- 1,3% pour le réseau HTA
- 9,5% pour le réseau BT



Investissements d'Enedis sur la concession

En 2025, la moitié des investissements d'Enedis a été consacrée aux raccordements. Le nombre de raccordements de producteurs croît annuellement, avec un investissement de 2 111 k€ pour les producteurs HTA en 2025, contre 817 k€ en 2024. Les investissements liés à la performance du réseau sont également en augmentation par rapport à 2024. De manière générale, Enedis a augmenté ses investissements.

39,1 %

Performance et modernisation — 24 009 K€

Opérations de renouvellement, d'amélioration de la résilience et la fiabilité des réseaux et des postes, installation des compteurs communicants

50,2 %

Raccordements — 30 806 K€

Raccordements des utilisateurs consommateurs et producteurs

10,5 %

Exigences environnementales et réglementaires — 6 447 K€

Participation aux opérations d'intégration d'ouvrages dans l'environnement, sécurité et obligations réglementaires, modification d'ouvrages à la demande des tiers

0,2 %

Logistique et autres investissements — 119 K€

Création de capacités d'accueil des EnR dans les postes sources...

61,4 M€
d'investissements

14 336
installations de production (+ 19,4%)
485 GWh d'énergies renouvelables produites (+ 19,2%)

1 988
raccordements d'installations de production neuves (- 33,2%)

4,3 M€
de dépenses d'élagage
pour 1 009 km de réseau traité

91,6 %
des clients particuliers sont satisfaits des prestations d'Enedis
au périmètre de la concession

Envoyé en préfecture le 06/10/2026
Reçu en préfecture le 06/10/2026
Publié le 07/10/2026
ID : 024-212400378-20260930-D20260075-DE



Site de rebours - Sainte-Agne © Natran

NaTran inaugure le premier poste de rebours de la Dordogne

NaTran (ex GRTgaz), principal gestionnaire de réseau de transport de gaz en France engagé dans la transition énergétique, a inauguré avec ses partenaires le lundi 2 juin 2025, le premier rebours de la Dordogne, en présence de Nelly JOBELOT - Maire de Saint-Agne, de Arnaud BOUSQUET - Directeur régional GRDF Nouvelle-Aquitaine et de Christian LE GARGEAN - Délégué Territorial Adjoint Centre-Atlantique de NaTran.

L'augmentation de la production de biométhane injecté dans les réseaux gaziers nécessite des adaptations pour faire en sorte que les excédents de production, lorsqu'ils ne peuvent être consommés sur les réseaux de distribution du fait de la saisonnalité de la consommation, puissent remonter sur le réseau de transport de sorte à répondre aux besoins d'autres zones de consommations avoisinantes.

Le rebours de Saint-Agne permet d'accueillir aujourd'hui près de 90 GWh/an de biométhane, soit l'équivalent de la consommation de gaz de 8 200 logements moyens (11 MWh/an), tout en garantissant la possibilité pour d'autres unités de production de biométhane de se développer sur la zone. Le montant de l'investissement du rebours de Saint-Agne s'élève à 2,6 millions d'euros et est financé exclusivement par NaTran.

Ce rebours est le premier sur le département de la Dordogne et le second rebours mis en service en Région Nouvelle-Aquitaine après celui de Bressuire, mis en service en 2023.

Le développement de ce rebours à Saint-Agne s'inscrit dans la démarche de soutien et de développement des énergies renouvelables et locales initiée par NaTran et GRDF, afin de contribuer à l'atteinte de la neutralité carbone d'ici 2050 conformément aux objectifs nationaux et régionaux, pour ainsi proposer 100% du gaz consommé en France d'origine renouvelable et locale.

CHIFFRES CLÉS

1629 KM
de réseau gaz

1 609 km de réseau gaz naturel et **20 km** de réseau gaz propane

46 454
consommateurs

895 GWh de gaz naturel et **5,8 GWh** de gaz propane distribués

98
communes desservies

46 223 usagers de gaz naturel et **231 usagers** de gaz propane

Envoyé en préfecture le 06/10/2026
Reçu en préfecture le 06/10/2026
Publié le 07/10/2026
ID : 024-212400378-20260930-D20260075-DE

Le développement du gaz renouvelable en Nouvelle-Aquitaine

Avec ses 73 unités de méthanisation injectant déjà leur production dans les réseaux de gaz, la région Nouvelle-Aquitaine concrétise son potentiel avec 1 261 GWh/an de production de gaz renouvelable, soit l'équivalent de la consommation de 115 000 logements moyens (11 MWh/an). Cette capacité pourrait être doublée dans les années à venir si les unités en projet ayant demandé une étude réseau se mettent en service.

La Dordogne participe à la dynamique régionale : ses 7 sites permettent de couvrir environ 11,4% de la consommation de gaz du département.

Par le processus de méthanisation, les effluents d'élevage (lisiers, fumiers), résidus de culture, déchets agroalimentaires, boues de station d'épuration, ou encore les biodéchets, deviennent une ressource : ils sont transformés en biogaz. Après épuration, il atteint le même niveau de qualité que le gaz naturel et peut donc être injecté dans les réseaux. On l'appelle alors biométhane.

Tout comme le gaz naturel, il sert à chauffer, cuisiner, mais pas seulement. Utilisé comme carburant (bioGNV), il offre une solution économique et écologique, en particulier pour le transport de marchandises et de personnes. Outre une énergie 100% renouvelable et locale, le processus de méthanisation génère du digestat, un résidu qui peut être utilisé comme engrais organique permettant une réduction des fertilisants de synthèse d'origine chimique.

Cette forme d'économie circulaire contribue concrètement à la transition énergétique du territoire, par la production d'énergie renouvelable et la réduction des émissions de gaz à effet de serre. Elle favorise également une agriculture plus durable et pérenne, et la création d'emplois non-délocalisables.

73
sites d'injection de biométhane
dont 7 en Dordogne

1261 GWH
de biogaz produits par an
dont 102 GWh en Dordogne (transport inclus)

163
projets inscrits au registre des capacités

Condat-sur-Trincou inaugure ses nouveaux panneaux "Ville engagée Gaz Vert"



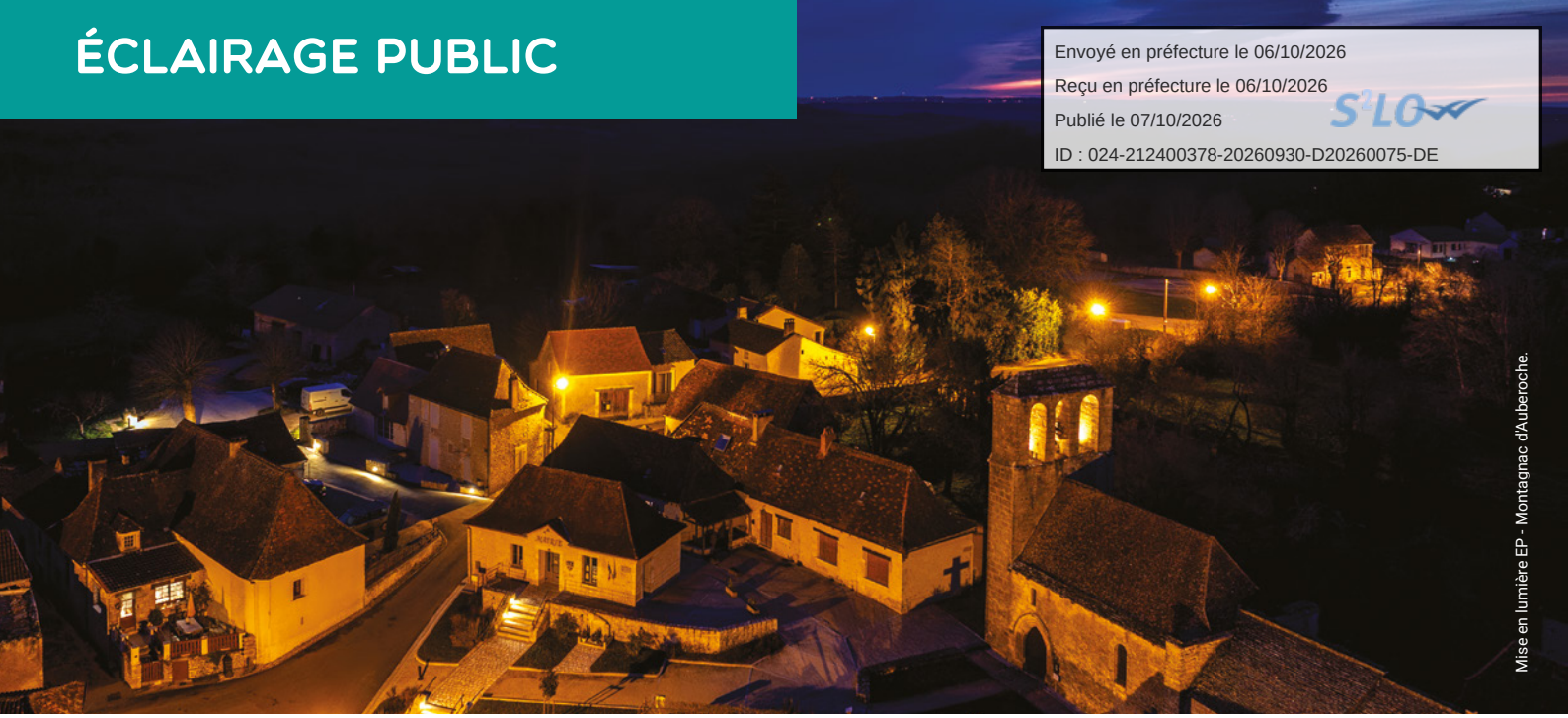
Le 13 juin 2025, Francis MILLARET - Maire de Condat-sur-Trincou au côté de Maïlys HUET - Directrice Territoriale GRDF, ont inauguré les nouveaux panneaux "Ville engagée Gaz Vert" de la commune, valorisant ainsi son engagement en faveur de la transition écologique.

Cette inauguration a été l'occasion de visiter l'unité de méthanisation à l'origine de ce label, qui a produit 9,4 GWh de gaz vert en 2025, soit 40% du gaz consommé sur la Communauté de communes Dronne et Belle, équivalent à la consommation de 900 logements.

Étaient présents Benoît LEGRAND - Sous-préfet de Nontron, des représentants de la Chambre d'agriculture de la Dordogne et du SDE 24, ainsi que Bertrand ESCLAVARD, l'un des porteurs de ce projet et Président de la SAS Condat Énergie Verte. En effet, le méthaniseur est alimenté par le fumier et le lisier de trois agriculteurs, plus les déchets de deux entreprises de pâtisseries locales (Mademoiselle Desserts, Biscuiterie St Michel). La méthanisation permet également un retour au sol de la matière organique, ce qui l'enrichit en azote et permet d'acheter moins d'engrais de synthèse. En 2025, GRDF a terminé un chantier d'envergure pour augmenter la capacité d'injection de gaz vert dans le réseau public de distribution. Ces travaux ont consisté à créer un nouveau maillage de 19 km entre Brantôme en Périgord et Chancelade, en passant par Biras, Château-l'Évêque et La Chapelle-Gonaguet, pour pouvoir stocker ou acheminer cette production de gaz vert vers d'autres communes.

ÉCLAIRAGE PUBLIC

Envoyé en préfecture le 06/10/2026
Reçu en préfecture le 06/10/2026
Publié le 07/10/2026
ID : 024-212400378-20260930-D20260075-DE



Mise en lumière EP - Montagnac d'Auberoche.

Le SDE 24 lance la Phase 2 de la modernisation de l'éclairage public

Face à des équipements d'éclairage public vieillissants et à de forts enjeux économiques et environnementaux, la Phase 1 de la Nouvelle Donne de l'Éclairage Public, lancée en 2020 par le SDE 24, prévoyait un vaste programme de rénovation des installations de plus de 25 ans, dites « vétustes ».

Le Syndicat avait dès lors proposé aux communes la mise en place d'un contrat de modernisation incluant un plan pluriannuel d'investissement élaboré en concertation pour atteindre les objectifs fixés sur une durée maximale de 10 ans.

Après 6 années de mobilisation pour résorber la vétusté du parc, la Phase 1 de la Nouvelle Donne de l'Éclairage Public du SDE 24 s'est achevée au 31/12/2025.

204 communes se sont engagées dans cette démarche pour un montant global de travaux estimé à plus de 39,2 millions d'euros TTC.

Cet investissement, échelonné jusqu'en 2033, va permettre le traitement (suppression ou renouvellement) de 20 269 foyers vétustes et énergivores.

Désormais, le SDE 24 lance la Phase 2 de ce programme de modernisation afin d'anticiper la fin de la commercialisation des ampoules à sodium haute pression (SHP) dès 2027.

L'objectif est de proposer aux communes un nouveau contrat afin de tendre vers un parc d'éclairage public 100% LED.

Les équipes de maintenance de l'éclairage public de la Régie 24 seront alors fortement mobilisées pour réaliser dans un premier temps le relamping des équipements compatibles.

Dans ce cadre, une participation financière majorée à 40% sera attribuée aux communes déjà engagées dans la Phase 1 qui avait alors déjà bénéficié d'une première participation de 35% de la part du SDE 24.

CHIFFRES CLÉS

81700
points lumineux
gérés et entretenus par le SDE 24

496
communes
ont transféré leur comptétence Eclairage Public au SDE 24

383
communes adhérentes
au marché groupé d'achat d'électricité du SDE 24

Envoyé en préfecture le 06/10/2026
Reçu en préfecture le 06/10/2026
Publié le 07/10/2026
ID : 024-212400378-20260930-D20260075-DE

Programmes d'investissement 2025

En 2025, ce sont au total 9 M€ de travaux qui ont été programmés par le Syndicat sur le réseau d'éclairage public.

Modernisation

• **[Nouvelle Donne de l'Éclairage Public]** Mise en conformité du réseau et renouvellement des équipements d'éclairage public vétustes, dans le cadre d'un contrat de modernisation entre la commune et le SDE 24

Renouvellement

• Renouvellement des équipements d'éclairage public, à la demande de la commune

• Renouvellement des équipements d'éclairage public dans le cadre de travaux coordonnés d'effacement des réseaux électriques et de télécommunications, lors de travaux d'aménagement des communes

Extension

• Création ou extension de réseaux d'éclairage public, dans le cadre de nouveaux projets d'aménagement (lotissements, voiries, parcs...)

• Installation de lampadaires photovoltaïques autonomes sur des sites isolés

• Mise en lumière du patrimoine (bâtiments publics, monuments historiques...)

Sinistres

• Remplacement des équipements d'éclairage public à la suite de dégradations (accidents, événements climatiques, vandalisme...)

35 %
du parc d'éclairage public traité en LED
en 2025

16,8 %
Taux de vétusté du parc d'éclairage public
en 2025

3,5 M€
de participation des communes
aux travaux d'éclairage public

Répartition des programmes d'investissement



60%
Modernisation
5 360 380 €
262 chantiers
[Nouvelle Donne de l'Éclairage Public]

3%
Sinistres
298 300 €
91 chantiers
dont 71 000 € investis sur Nadaillac [Tempête]

3%
Extension
277 700 €
6 chantiers

34%
Renouvellement
3 108 360 €
152 chantiers

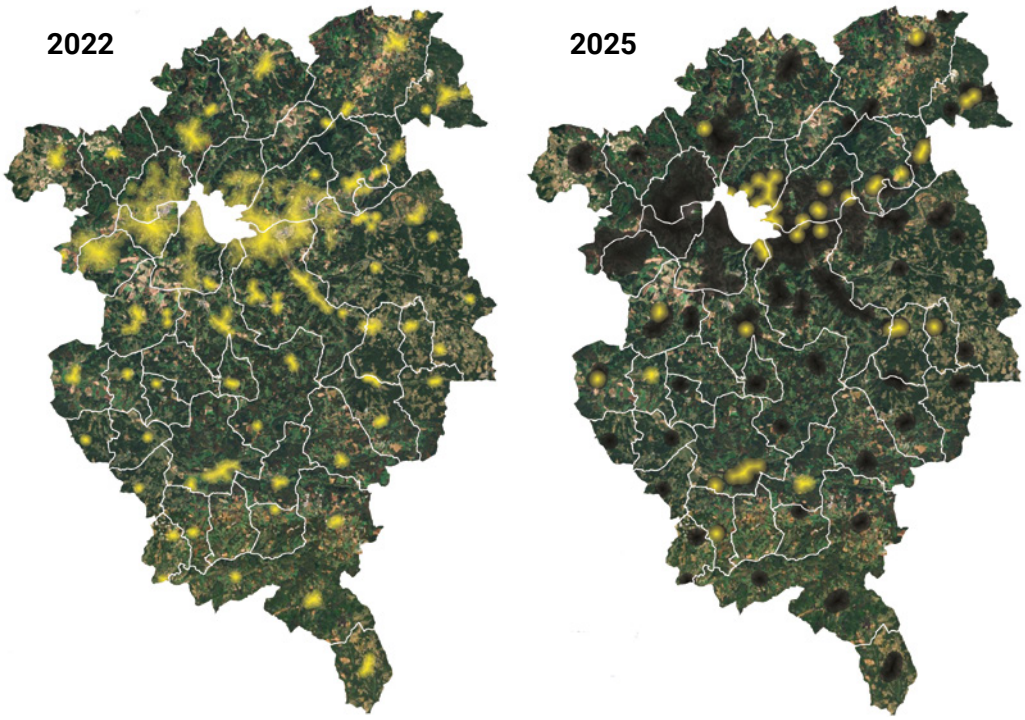
Envoyé en préfecture le 06/10/2026
Reçu en préfecture le 06/10/2026
Publié le 07/10/2026
ID : 024-212400378-20260930-D20260075-DE

42
communes étudiées dans le cadre de la trame noire

3 719
lampes identifiées
pour lesquelles il était prioritaire d'intervenir

126,9 K€
investis pour traiter les points conflictuels
dont 80 K€ de participation des communes

Evolution du parc d'éclairage public en conflit avec les enjeux de trame noire sur le territoire du Grand Périgueux



- Foyers conflictuels
- Foyers traités
- Hors compétence EP du SDE 24

La trame noire désigne l'ensemble des zones où l'obscurité naturelle est préservée, notamment la nuit. Elle permet aux animaux nocturnes comme les chauves-souris, les amphibiens ou certains insectes, de se déplacer, se nourrir ou se reproduire sans être perturbés par la lumière artificielle.

Projet de trame noire sur le territoire du Grand Périgueux

En 2022, le Grand Périgueux a délibéré en faveur de la mise en œuvre d'un projet de trame noire à l'échelle de l'agglomération, en partenariat avec le SDE 24.

Le Syndicat a alors missionné le Conservatoire d'Espaces Naturels de Nouvelle-Aquitaine (CEN NA) pour réaliser une étude de la pollution lumineuse auprès des communes ayant délégué leur compétence Éclairage Public au SDE 24. Le périmètre de l'étude concerne donc 42 communes (hors Périgueux), représentant au total 14 482 points lumineux gérés par le SDE 24.

Un travail cartographique a permis d'identifier 3 719 lampes (soit 26%) pour lesquelles il était prioritaire d'intervenir afin de réduire ou de supprimer leur impact sur la biodiversité nocturne.

Ces points de conflit sont liés à la présence de corridors ou de milieux présentant des enjeux très forts pour la faune, à la présence d'espèces à enjeux, ou bien, de par le type de lampe utilisé et les longueurs d'ondes émises, constituant une nuisance considérable pour la biodiversité.

Au 1er décembre 2025, le SDE 24 est intervenu sur la quasi-totalité des points conflictuels à traiter pour un montant total de 126 900 € TTC, comprenant une participation de 80 000 € HT de la part des communes.

La majorité des interventions (94%) a conduit les équipes de la Régie 24 à réaliser des changements d'heure de fonctionnement ou à éteindre en cœur de nuit. Pour le reste, les luminaires ont soit été supprimés, renouvelés, adaptés, ou associés à un système de télégestion, tandis que certains n'ont pas subi de transformation pour des raisons de sécurité.

Il ne reste à ce jour plus que 146 luminaires à traiter, sachant que le SDE 24 continuera à prendre en compte ces enjeux de trame noire dans chaque nouveau projet d'éclairage public des communes du Grand Périgueux engagées dans cette démarche.

Envoyé en préfecture le 06/10/2026
Reçu en préfecture le 06/10/2026
Publié le 07/10/2026
ID : 024-212400378-20260930-D20260075-DE



Intervention de la Régie 24 - Excideuil.

La Régie 24
Eclairage Public & Maintenances

Programme relamping : La Régie 24, mobilisée pour convertir un maximum de luminaires en LED

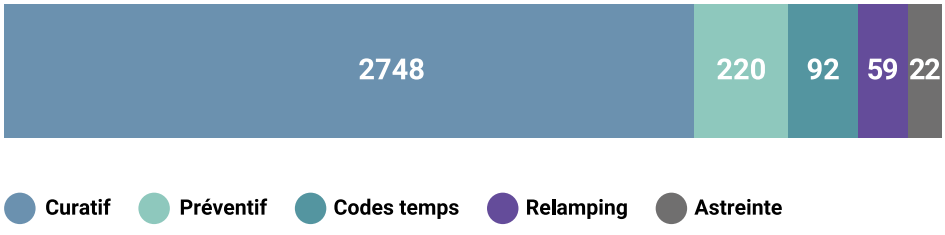
Dans le cadre du lancement de la Phase 2 de la modernisation de l'éclairage public, la Régie 24 intervient en parallèle des équipes de travaux EP pour qu'en amont de chaque projet un maximum d'ampoules SHP bientôt obsolètes soit remplacé par des ampoules LED sur les équipements compatibles, c'est-à-dire fermés, étanches et identifiés en bon état dans l'inventaire du SDE 24.

En effet, cette technique appelée « relamping » est une solution rapide et économique pour répondre aux objectifs de transition énergétique et aux futures réglementations environnementales. Elle permet de retarder la rénovation totale du luminaire tout en générant immédiatement des économies d'énergie.

Pour répondre à ces enjeux, la Régie 24 s'est dotée d'une équipe de deux agents supplémentaires spécialement dédiée au programme relamping. Dès 2026, leur objectif est de remplacer en moyenne 5 000 ampoules SHP par an sur une durée de 4 ans. Depuis 2025, l'équipe de relamping est déjà intervenue sur 59 communes, représentant un total de 2 354 ampoules remplacées.

Avant toute intervention, les communes sont informées 30 jours à l'avance, et sauf contre-indication, la Régie 24 procède au remplacement. Dans le cadre de ce programme, le SDE 24 prend alors en charge la pose et 50% du prix d'achat des ampoules LED.

Répartition des interventions 2025



3 141
interventions de maintemance
dont 361 confiées à des entreprises

285
interventions sur les IRVE
dont 45% d'interventions préventives

4 500
armoires de commande d'éclairage public

9 685
DT/DICT instruites par la Régie 24

Envoyé en préfecture le 06/10/2026
Reçu en préfecture le 06/10/2026
Publié le 07/10/2026
ID : 024-212400378-20260930-D20260075-DE



Installation d'une borne de recharge Mobive - La Douze.

mobive
Territoire d'énergie Nouvelle-Aquitaine

Mise en œuvre de la stratégie du SDE 24 selon le Schéma Directeur IRVE de la Dordogne

Le Schéma Directeur des Infrastructures de Recharge pour Véhicules Électriques (SDIRVE), réalisé en 2023 par le SDE 24, a permis de définir les besoins en nombre de points de charge ouverts au public à installer en Dordogne aux horizons 2025 et 2035.

Pour faire suite à la stratégie adoptée en Comité Syndical, les élus ont voté un programme d'investissement de 880 000 € pour 2025 afin d'accompagner les communes intéressées dans le déploiement de nouvelles bornes de recharge via un appel à candidatures.

Après vérification de la pertinence des emplacements proposés au regard des critères observés et de la faisabilité technique des projets, le SDE 24 a validé l'installation de 18 bornes rapides (24 kW DC) sur les communes de : Beauregard-de-Terrasson, Busserolles, Coux et Bigaroque-Mouzens, Creysse, Domme, Douzillac, La Roche-Chalais, Mensignac, Montignac, Négrondes, Plazac, Rouffignac-Saint-Cernin-de-Reilhac, Saint-Léon-sur-l'Isle, Sarlat-la-Canéda et Périgueux (4 bornes).

Ce programme est pris en charge à 50% par le Syndicat, après déduction des subventions de la part de l'État au titre du FACE en communes rurales et des aides du programme ADVENIR, financé par les CEE. Fin 2025, le parc de bornes du SDE 24 compte 167 bornes en gestion.

Autre fait marquant, le 5 mai 2025, les tarifs d'utilisation des bornes de recharge Mobive ont baissé afin d'accroître l'attractivité de ce réseau public et d'intégrer la baisse du prix de l'électricité prévue en 2025. Désormais, les abonnés Mobive bénéficient d'un tarif de 0,35 € le kWh sur une borne normale (au lieu de 0,44 €), tandis que les non-abonnés paient 0,40 € le kWh (au lieu de 0,55 €), auquel s'ajoute une tarification à la minute à partir d'un certain temps de connexion.

CHIFFRES CLÉS

334
points de charge en Dordogne
167 bornes dont **28** rapides
120 communes équipées

39 459
sessions effectuées en Dordogne
représentant **709 MWh** (+ 30%) d'électricité verte consommée

100 %
des bornes alimentées en énergie verte
1 150 bornes Mobive en Nouvelle-Aquitaine

Envoyé en préfecture le 06/10/2026
Reçu en préfecture le 06/10/2026
Publié le 07/10/2026
ID : 024-212400378-20260930-D20260075-DE

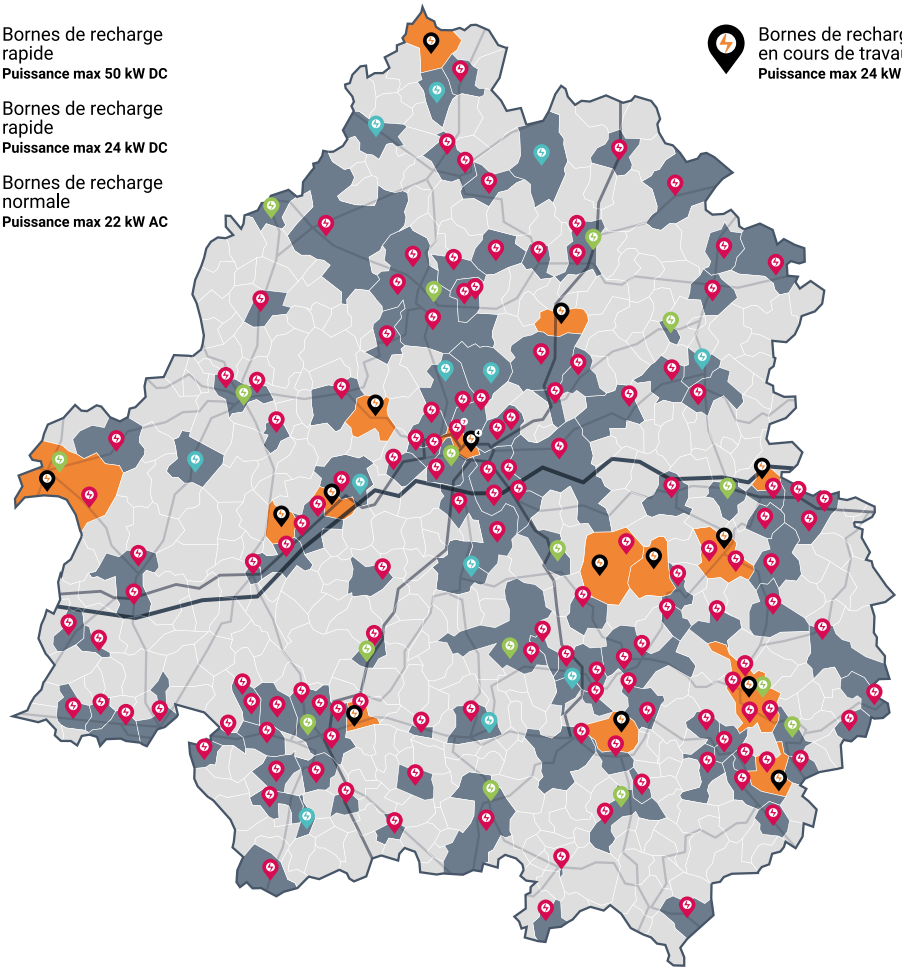
Déploiement du réseau Mobive en Dordogne

Bornes de recharge rapide
Puissance max 50 kW DC

Bornes de recharge rapide
Puissance max 24 kW DC

Bornes de recharge normale
Puissance max 22 kW AC

Bornes de recharge en cours de travaux
Puissance max 24 kW DC

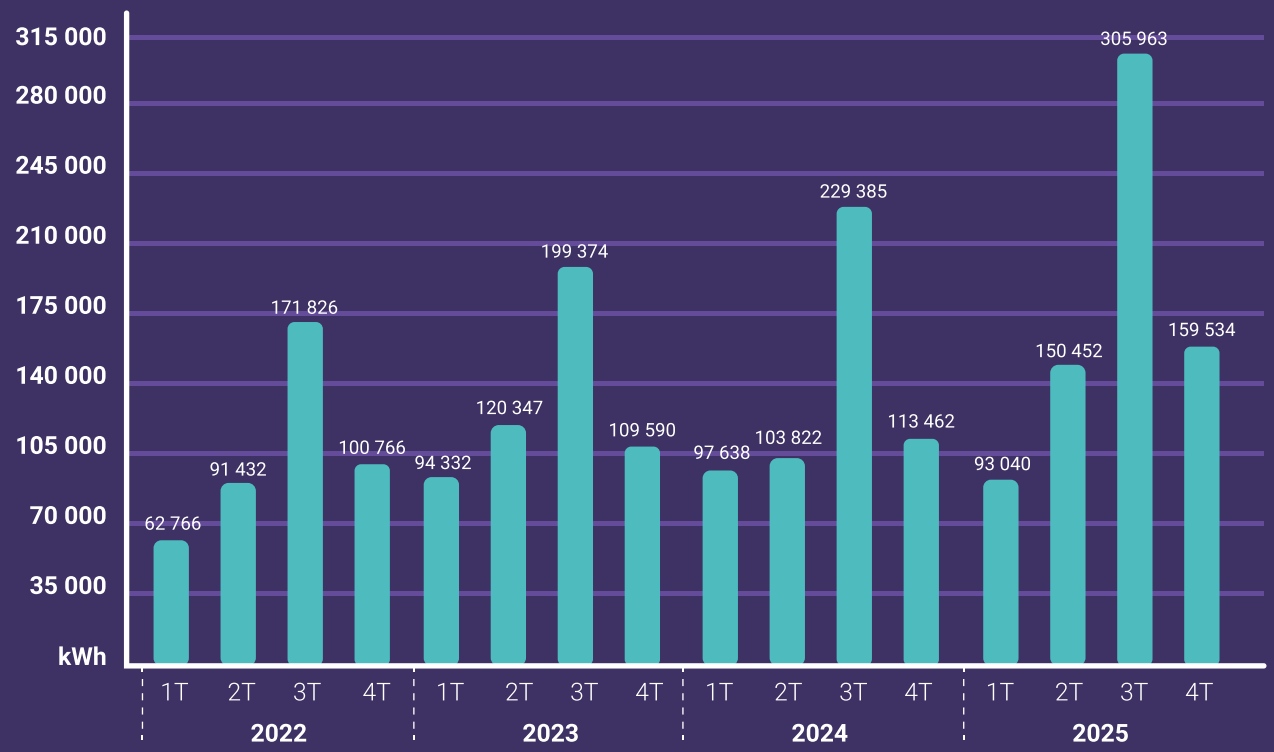


rapides Mobive
en cours de travaux

593 K€
d'investissements programmés par le SDE 24
dont une partie est financée par l'État et ADVENIR.

95 %
Taux de disponibilité des bornes Mobive en Dordogne

Evolution de l'énergie chargée en Dordogne



Envoyé en préfecture le 06/10/2026
Reçu en préfecture le 06/10/2026
Publié le 07/10/2026
ID : 024-212400378-20260930-D20260075-DE



Projet de rénovation énergétique - Mairie Fleurac © Jean-Luc Renouil.

2030 > 2050 DIRECT
Dordogne // Intensifier la Rénovation Énergétique des Collectivités Territoriales

Le SDE 24 accompagne les collectivités dans la réalisation de leurs travaux de rénovation énergétique

Dans le cadre de son dispositif DIRECT, le SDE 24 propose aux collectivités de la Dordogne, porteuses d'un ou plusieurs projets de rénovation énergétique, de passer à l'action grâce à un accompagnement global et innovant, allant de l'aide à la décision jusqu'au suivi de la réalisation des travaux.

L'objectif est de faciliter leurs démarches et d'assurer le bon déroulement de leurs opérations grâce à la mise en place d'un ensemble de solutions techniques, administratives, juridiques et financières.

Le Syndicat, coordinateur d'un groupement de commandes, se charge de la passation de marchés publics pour l'achat de prestations de maîtrise d'œuvre (MOE) pour le compte des collectivités adhérentes à ce groupement.

Ces dernières peuvent alors, sans lancer de procédure de commande publique, solliciter les services d'une équipe de maîtrise d'œuvre mutualisée.

Par la suite, selon les conditions financières établies dans le marché, l'équipe de maîtrise d'œuvre a pour mission d'étudier chaque projet, d'estimer le montant prévisionnel des travaux, de rédiger le cahier des charges, d'analyser les offres des entreprises du bâtiment et de suivre l'avancée du chantier jusqu'à sa réception finale.

Tout au long de l'opération, le SDE 24 reste l'interlocuteur privilégié des collectivités qui lui confient la supervision de la maîtrise d'œuvre.

Pour l'ensemble de ses prestations, le SDE 24 perçoit des frais de gestion représentant 2% du montant HT de l'opération inclus dans le plan de financement initial, ainsi que les éventuelles primes CEE générées par les actions d'efficacité énergétique.

CHIFFRES CLÉS

494
communes membres
479 adhésions par convention avec 19 intercommunalités
15 adhésions individuelles

134
études énergétiques réalisées
dont 56 réalisées en interne

12
intercommunalités engagées
avec le SDE 24 dans l'élaboration des PCAET

Envoyé en préfecture le 06/10/2026
Reçu en préfecture le 06/10/2026
Publié le 07/10/2026
ID : 024-212400378-20260930-D20260075-DE

Projets de rénovation énergétique 2025-2029 : Lancement de la MOE du Bouquet 2 DIRECT



Le 12 septembre 2025, les équipes du SDE 24 et de maîtrise d'œuvre retenues dans le cadre du marché, se sont réunies pour officialiser le lancement des études des collectivités inscrites dans le groupement de commandes du Bouquet 2 DIRECT.

Pour inscrire leurs projets de rénovation aux horizons 2025-2029 dans le nouveau Bouquet DIRECT du SDE 24, les collectivités intéressées avaient jusqu'au 1er mars 2025 pour adhérer au groupement de commandes d'une durée de 4 ans.

Au total, 179 collectivités ont adhéré à ce groupement de commandes, ce qui a permis au SDE 24 de déterminer les besoins d'ici 2028 pour consulter plusieurs bureaux d'études.

Le marché de maîtrise d'œuvre (MOE), accord-cadre multi-attributaire, pour le Bouquet 2 DIRECT a été attribué aux groupements suivants :

- CITYZEN ARCHITECTES & ENGEE,
- BULLE ARCHITECTES & CESTI,
- ARCHITECTURE & EXPERTISE TAKACS sarl & INTECH sarl,
- ARCHITECTURE MEVIN RAGAVEN & WORKS INGENIERIE

qui se chargeront des études de conception des projets de rénovation et du suivi des travaux.

Après une étude énergétique et la validation du plan de financement prévisionnel, les collectivités peuvent désormais lancer les études de maîtrise d'œuvre.

collectivités
inscrites dans le groupement de commandes du Bouquet 2 DIRECT

5
projets de rénovation énergétique
engagés visant une économie d'énergie d'au moins 40%

228 K€
d'études de MOE engagées

Schéma Directeur des Energies de la Dordogne : Dernier Comité technique pour l'élaboration du plan d'actions

Le 4 novembre 2025, le SDE 24 et ses partenaires étaient réunis lors d'un dernier Comité technique afin d'élaborer le plan d'actions du SDED.



Après plus d'un an de travail et plusieurs comités stratégiques et techniques, le SDE 24 et ses partenaires se sont réunis afin de travailler sur la dernière étape du SDED. Celle-ci consistait à co-construire une feuille de route pour atteindre les objectifs de souveraineté énergétique et de neutralité carbone du SDE 24 à l'horizon 2050, tout en s'appuyant sur les résultats du diagnostic énergétique de la Dordogne et des scénarios de consommation et de production d'énergies renouvelables retenus.

Pour ce faire, différents groupes de travail composés d'experts dans chacun de leur domaine ont été formés pour proposer des actions autour de grandes orientations déterminées dans le SDED. Les thématiques portaient sur différents axes, tels que la production photovoltaïque, la méthanisation, l'efficacité thermique des bâtiments résidentiels et le tertiaire, la décarbonation de la mobilité et du secteur industriel, l'efficacité des systèmes de production de chaleur au bois...

Suite à cette séance, les résultats de ce travail collaboratif ont été retranscrits par les bureaux d'études afin de rédiger un plan d'actions consolidé en fonction des priorités d'intervention déterminées par chaque groupe. La feuille de route du Schéma Directeur des Énergies de la Dordogne (SDED) a été officiellement présentée au Comité syndical du SDE 24 le 11 décembre 2025.

15 GWH
d'EnR thermiques à produire
d'ici 2028

7,7 M€
d'aides mobilisables
auprès de l'ADEME

27
notes d'opportunités CCRT réalisées
et 6 études de faisabilité lancées en 2025

Envoyé en préfecture le 06/10/2026
Reçu en préfecture le 06/10/2026
Publié le 07/10/2026
ID : 024-212400378-20260930-D20260075-DE

Signature avec l'ADEME du second Contrat Chaleur Renouvelable en Périgord

Le 5 juin 2025 à Brantôme en Périgord, l'ensemble des partenaires du programme « Chaleur Renouvelable en Périgord » était réunis pour officialiser la signature du 2ème Contrat territorial de la Dordogne.



Au 1er janvier 2025, le Département a candidaté auprès de l'ADEME pour porter, en tant qu'opérateur territorial, un nouveau Contrat Chaleur Renouvelable Territorial (CCRT) afin d'assurer la gestion déléguée du Fonds Chaleur de l'ADEME.

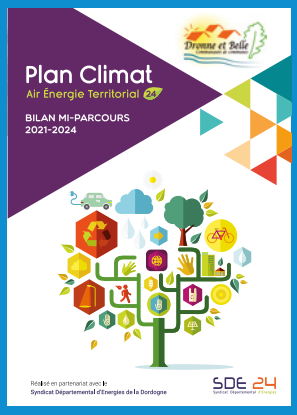
En plus de ces aides à l'investissement, les porteurs de projet peuvent s'appuyer sur l'expertise du SDE 24 et de la FD Cuma 24, animateurs de ce CCRT, pour les assister tout au long de leur projet, de la définition des besoins jusqu'à la réception de l'installation, tout en s'assurant de la pertinence technique et de la disponibilité des ressources sur le territoire.

Le nouveau contrat vise une production annuelle de 15 GWh de chaleur renouvelable supplémentaire d'ici 2028, soit 5 GWh de plus que le précédent.

Par rapport à ce nouvel objectif, l'ADEME pourrait verser un montant total de 7,7 millions d'euros aux porteurs de projets publics et privés pour financer une partie des études de faisabilité et une partie de l'investissement.

Les invités ont ensuite pu visiter le Manoir de Puymarteau, exemple concret de projet de géothermie, réalisé dans le cadre de ce dispositif.

Bilan à mi-parcours 2025 des Plans Climat-Air-Energie Territoriaux



L'élaboration et la mise en œuvre des Plans climat-air-énergie territoriaux (PCAET) s'inscrivent dans une démarche collective initiée par le SDE 24, qui rassemble aujourd'hui 12 intercommunalités du département. Chacun de ces 12 territoires dispose de son propre PCAET axé sur tous les domaines de la vie quotidienne.

Un plan climat est un outil de planification de transition écologique qui doit territorialiser les ambitions de la SNBC (Stratégie Nationale Bas-Carbone) à l'échelle locale et s'inscrire en compatibilité avec le SRADDET (Schéma Régional d'Aménagement durable et d'égalité des territoires) de la région Nouvelle-Aquitaine. Celui-ci s'articule autour d'une stratégie de transition de long terme (2030-2050) dont un plan d'actions vient renforcer sa mise en œuvre sur une période de 6 ans à compter de son approbation.

Le cadre réglementaire prévoit que la collectivité évalue son action au bout de 3 années sous la forme d'un rapport de bilan à mi-parcours. Cette étape doit évaluer l'avancement de la collectivité dans l'atteinte des ambitions de sa stratégie et apprécier les dynamiques du territoire à la transition écologique. Au-delà de concrétiser le suivi continu du PCAET, le bilan à mi-parcours est aussi l'occasion d'identifier les freins et leviers à la réussite de la mise en œuvre du plan d'actions.

La plupart des PCAET en Dordogne ont été finalisés en fin d'année 2020 et les premières actions ont commencé à être mises en œuvre en 2021. Celles-ci ont été suivies jusqu'en 2025, première phase d'évaluation des objectifs des PCAET. Le SDE 24 a notamment accompagné les collectivités dans leur évaluation à mi-parcours en apportant son appui sur la collecte et la mise en forme de la donnée. Plus particulièrement, sur la donnée de transition, le service planification a élaboré un bilan énergétique et gaz à effet de serre du territoire pour évaluer l'avancement de la stratégie du PCAET.

Envoyé en préfecture le 06/10/2026
Reçu en préfecture le 06/10/2026
Publié le 07/10/2026
ID : 024-212400378-20260930-D20260075-DE



Centrale photovoltaïque des Pradelles - La Douze © SEM 24 Périgord Énergies.

Signature d'un partenariat entre la SEM 24 Périgord Energies et Emmi Desserts

Depuis le 23 janvier 2026, la SEM 24 Périgord Énergies fournit de l'énergie verte à Emmi Desserts (ex-Mademoiselle Desserts) sur le site des Pradelles à La Douze.

Dans un contexte où les prix de l'énergie sont en constante fluctuation, les entreprises ont la nécessité de rechercher des solutions pour stabiliser leurs coûts, mais également de s'assurer un apport constant d'énergies.

En s'engageant dans la signature d'un contrat de type Corporate Power Purchase Agreements (CPPA) ou Contrat d'Achat d'Électricité d'Entreprise avec la SEM 24 Périgord Énergies, Emmi Desserts s'assure un apport stable en énergies et un coût fixe sur 20 ans.

En s'engageant dans ce type de contrat, Emmi Desserts a fait le choix de privilégier une solution durable et locale face à ses dépenses énergétiques.

Quelques chiffres clés

- Durée du chantier : 2,5 ans
- Coût total du projet : 5 100 000 €
- Nombre de panneaux photovoltaïques installés : 7 668
- Surface couverte par les panneaux : 19 808 m²
- Puissance totale installée : 4,41 MWc
- Production annuelle estimée : 5 150 MWh
- Consommation équivalente habitant/an : 2 316 personnes
- Émissions CO2 marginales évitées/an : 1 225,7 tonnes
- Les partenaires : Région Nouvelle-Aquitaine (subvention de 600 000 €), CA du Grand Périgueux, ENEDIS, ORKANE (maîtrise d'œuvre), ESTARDIER (génie civil) et SOLUTIONS 30 (génie électrique et structure).

Emmi Desserts montre ici l'exemple d'une responsabilité et d'un engagement concret dans la transition énergétique, le développement durable et la conservation de la valeur en Dordogne.

Anciennement, Adjoint à la direction générale du Grand Périgueux, Éric DELMAS est depuis 1er décembre 2025 le nouveau Directeur Général de la SEM 24 Périgord Énergies et le Président de sa filiale opérationnelle AGIRENERGY.

20 M€
de capital détenu à 70% par le SDE 24
18,35% par le Crédit Agricole Charente-Périgord
9,15% par SERGIES
et 2,5% par la Banque des Territoires

23
collaborateurs
et de nombreux emplois directs et indirects induits depuis 2017

179
centrales solaires en exploitation
38 centrales en cours de construction
et 99 dossiers en cours d'instruction

27,9 GWh
d'EnR produites en 2025
soit la consommation annuelle de 12 573 habitants (hors chauffage)

Envoyé en préfecture le 06/10/2026
Reçu en préfecture le 06/10/2026
Publié le 07/10/2026
ID : 024-212400378-20260930-D20260075-DE



Ateliers cohésion du SDE 24 - Coulounieix-Chamiers.

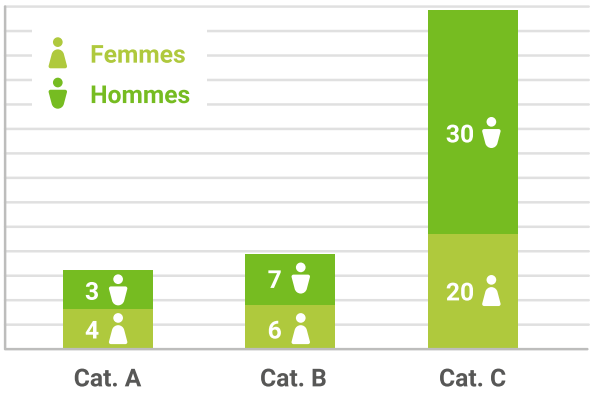
Journée de sensibilisation et de cohésion des agents du SDE 24

Au 31 décembre 2025, l'effectif du SDE 24 était de 70 agents, répartis à 71% en filière technique et à 29% en filière administrative. Au total, 12 agents ont été recrutés cette année-là, avec l'arrivée de 2 nouveaux agents à la Direction des Systèmes d'Information créée l'année précédente, et de plusieurs agents de maintenance de l'éclairage public, avec notamment la création d'une équipe projet relamping.

Le montant engagé par le SDE 24 en matière de formation est en augmentation cette année (+ 27%) avec un budget de 44 475 €, dont 27 707 € dédiés à la Régie 24 (habilitations électriques, permis CACES pour la conduite de nacelles...).

Autre fait marquant, le SDE 24 a organisé en 2025, à la suite du séminaire déontologie, une après-midi consacrée à des ateliers thématiques favorisant la cohésion de groupe et la transversalité, mais aussi la sensibilisation à la sécurité routière. Cette partie concernait uniquement les agents du SDE 24.

Répartition homme-femme par catégorie



En 2025, le SDE 24 a participé au Salon de l'Emploi de Bergerac, organisé par Le Périgourdin, et au Forum Handi Mod'Emploi, organisé par Clarvivre à Boulazac en faveur de l'emploi des personnes en situation de handicap. L'objectif était d'aller à la rencontre des personnes à la recherche d'un emploi pour leur faire connaître la structure, et ainsi développer la notoriété du Syndicat.

CHIFFRES CLÉS

70
collaborateurs
10% en catégorie A
19% en catégorie B
71% en catégorie C

12
recrutements
3 agents administratifs
9 agents techniques

44,5 K€
de budget formation
en plus des formations dispensées par le CNFPT

Envoyé en préfecture le 06/10/2026
Reçu en préfecture le 06/10/2026
Publié le 07/10/2026
ID : 024-212400378-20260930-D20260075-DE

Lancement de la Commission Territoire Connecté et Durable

Dans le cadre de son projet Territoire Connecté et Durable (TCD), le SDE 24 souhaite proposer aux collectivités de la Dordogne qu'il accompagne des solutions concrètes répondant aux enjeux du numérique et de la transition énergétique.



Les applications d'un réseau Internet des Objets (IoT) dans les territoires sont nombreuses et en constante évolution, à la fois multi domaines (éclairage public, gestion de bâtiments, mobilité, collecte des déchets, gestion de l'eau…) et multi usages (aide à la décision, à l'exploitation, mesure, fourniture de services…).

Les usages liés à la collecte de données de terrain devraient se multiplier dans les prochaines années. Il est donc nécessaire que le SDE 24 approfondisse sa réflexion et propose des solutions pérennes.

Le 30 octobre 2025, les membres de la nouvelle commission « Territoire Connecté et Durable » se sont réunis au SDE 24. Elle est composée de membres volontaires issus de différentes communes et est pilotée par le Directeur des Systèmes d'Information du SDE 24. Son objectif est de réfléchir, proposer et répondre aux enjeux suivants :

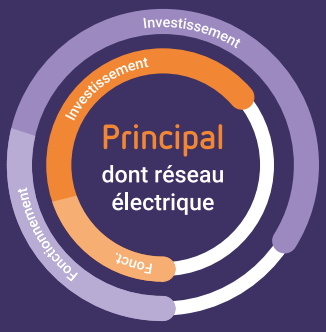
- Choix d'un type d'infrastructure réseau basse fréquence / 4-SG / réseau d'initiative publique ou réseau opérateur privé ;
- Choix de cas d'usages en matière d'éclairage public ;
- Choix de cas d'usages en matière de performance énergétique des bâtiments publics, à travers le programme DIRECT ;
- Choix de cas d'usages en matière de mobilité électrique.

11,2 M€
Montant de la TCFE
dont 1,7 M€ reversés aux collectivités

5
marchés publics attribués

15,6 M€
Résultat de fonctionnement
du budget principal

Comptes Financiers Uniques 2025



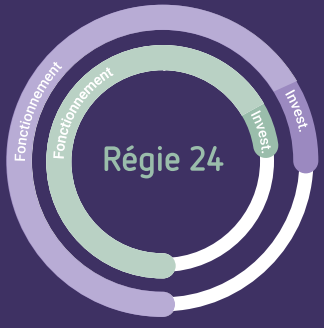
Recettes **46 600 K€**
Dépenses **35 977 K€**



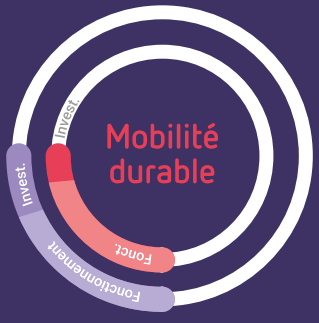
Recettes **277 K€**
Dépenses **364 K€**



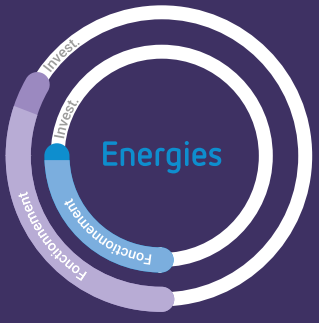
Recettes **16 362 K€**
Dépenses **12 895 K€**



Recettes **3 424 K€**
Dépenses **2 702 K€**



Recettes **1 265 K€**
Dépenses **1 041 K€**



Recettes **3 979 K€**
Dépenses **1 800 K€**

Envoyé en préfecture le 06/10/2026
Reçu en préfecture le 06/10/2026
Publié le 07/10/2026
ID : 024-212400378-20260930-D20260075-DE



Maintenance Régie 24 - Eymet © Jean-Luc Renouil.

5 compétences au service des Collectivités

- Réseau électrique
- Réseau gaz
- Eclairage public
- Mobilité durable
- Stratégie Bas-Carbone

Syndicat Départemental d'Energies de la Dordogne

7 allées de Tourny - CS 81225
24019 PERIGUEUX cedex

05 53 06 62 00

accueil@sde24.fr

sde24.fr

SDE 24
Syndicat Départemental d'Energies

Membre de l'Entente Régionale
territoire d'énergie
NOUVELLE-AQUITAINE

LE TRI + FACILE